

## Rôles des primo-arrivants dans la relation migration-développement

Altay Manço, Zahia Aqsous, Pascale Charhon, IRFAM<sup>1</sup>

Les projets de co-développement sont nombreux et variés. Ils interviennent dans la vie de nombre de migrants. Les pouvoirs publics européens montrent un intérêt croissant pour les initiatives reliant les migrations au développement. Toutefois, les acteurs et les pratiques de migrations et développement sont encore peu connus. Les apports de ces projets sont souvent non répertoriés et appréhendés de manière différenciée suivant les pays. Le co-développement est tourné prioritairement vers l'amélioration durable des conditions de vie et du mieux-vivre ensemble, aussi bien dans les régions d'origine que d'installation. Il intervient grâce aux échanges et à la circulation de toutes les ressources des migrations. Le « co » du co-développement renvoie à la nécessité d'un intérêt partagé et à une réelle réciprocité dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions. Dans ce cadre, les migrants peuvent être non pas de simples opérateurs ou des bénéficiaires passifs, mais bien des initiateurs, des acteurs et des partenaires. Par exemple, les entreprises créées par les migrants sont porteuses d'innovations, de capital social et économique tant au Nord qu'au Sud. Ainsi, le co-développement contribue à une « croissance inclusive » et participe aux efforts de l'UE pour atteindre les OMD. Le migrant et son expérience de citoyenneté transnationale enrichissent les diversités en Europe.

Aussi, notre objet est de nous interroger sur *les rôles des migrants primo-arrivants et des « nouvelles migrations » en matière de co-développement*. De fait, l'analyse de la relation migrations-développement gagne à intégrer les évolutions actuelles qui s'opèrent tant :

- dans les caractéristiques de la migration (féminisation, niveau scolaire élevé, diversification des pays d'origine, ...)
- qu'en termes de pratiques des immigrés (accentuation des projets économiques, liens plus solides avec le pays d'accueil, usage des nouvelles technologies de communication, etc.).

En effet, les immigrés les plus anciens pensent à « la relève » et les derniers arrivés d'une diaspora se retrouvent dispersés entre plusieurs pays d'Europe. Dans un monde globalisé, les parcours migratoires évoluent, les formes d'entraide et de solidarité également, tout autant que les modes de production économique. Les capacités des migrants se nourrissent de parcours et de compétences qui évoluent aussi. Les enjeux que le thème soulève sont, entre autres :

- Préciser les évolutions du co-développement selon les vagues migratoires : le fonctionnement associatif diffère-t-il ? Quelles sont les modalités partenariales ? Les modes de leadership ? Les espaces et les thèmes investis ? ...
- Préciser l'évolution des motivations des acteurs : invoque-t-on plus ou moins la famille ? Le registre met-il davantage en avant des revendications ? Une logique de citoyenneté mondiale ? Un rapport à l'histoire coloniale ? Des liens existent-ils entre l'histoire migratoire (causes du départ, forme d'accueil, situation dans le pays d'accueil, etc.) et les pratiques ?

### Qu'est-ce qu'un primo-arrivant ?

Il faut préalablement définir les concepts de « *primo-arrivant* » et de « *nouvelles migrations* ». Selon son sens sociologique, le primo-arrivant est l'immigré qui est récemment arrivé sur le territoire du pays d'accueil. Certaines études installent le seuil à maximum deux ans à dater du jour d'arrivée, d'autres parlent d'une période de 5, 6, voire de 10 ans. Enfin, certaines initiatives d'accueil préfèrent définir le primo-arrivant comme « *une personne qui arrive dans la structure pour la première fois* » (UNISOL, 2006) alors que des dispositions administratives peuvent être très restrictives et ne considérer comme primo-arrivants que des personnes originaires de certains pays présentes sur le territoire depuis moins de 12 mois seulement. Définir le concept n'est donc pas aisé : des personnes fraîchement arrivées dans un pays peuvent le connaître, parler sa langue, ... alors que des personnes immigrées depuis des décennies peuvent vivre des exclusions. Dans une famille, certains membres peuvent être établis de longue date ou être nés en immigration, tandis que d'autres non. Certains primo-arrivants peuvent jouir rapidement de tous les droits de citoyenneté dans leur pays d'installation, tandis que d'autres peuvent vivre dans des situations précaires : demandeurs d'asile, sans papiers, ...

Afin de mieux comprendre les réalités des familles primo-arrivantes, une recherche belge (Manço et al., 2006) a suivi 24 familles de demandeurs d'asile durant deux ans (2003-2004). La moitié de ces familles étaient dans l'attente d'une décision à propos leur demande de droit de séjour en Belgique où elles avaient immigré depuis moins de 5 ans. L'autre moitié de l'échantillon était composée de familles présentes dans le pays depuis plus de 10 ans, ayant pu régulariser leur situation de séjour. Ces observations faites à Liège ont permis d'évaluer les facilités et les difficultés d'adaptation des familles primo-arrivantes. Plusieurs axes doivent être soulevés :

---

<sup>1</sup> www.irfam.org

- *Situation administrative et le droit de séjour.* La stabilité du séjour dans le pays d'accueil est la condition première d'une intégration de qualité. Elle préoccupe toutes les familles et absorbe leur énergie.
- *Situation psychosociale des familles.* La vie en famille donne sens à l'immigration. Les personnes seules ont plus de difficultés. Mais tous doivent gérer les relations avec les proches restés au pays d'origine.
- *Intégration aux systèmes social, scolaire, médical, etc.* Ces services de base sont vitaux et permettent d'accéder à un niveau de vie décent. Les travailleurs sociaux et les réseaux de solidarité du pays d'accueil ont des rôles importants à ce stade. On note l'importance particulière d'un logement adapté aux besoins de la famille.
- *Présence de connaissances en Belgique.* Les relations avec des personnes ou des réseaux de la même origine apparaissent comme très importantes. Elles permettent l'accès à des informations utiles aux besoins des primo-arrivants.
- *Pratique des langues et des religions.* La connaissance de la langue du pays d'accueil est un outil d'intégration très important. Certains groupes de migrants ont plus ou moins de facilités en cette matière. La conservation de la langue du pays d'origine est également l'objet d'un combat pour les familles. Pratiquement toutes les familles immigrées accordent une grande importance à la religion. Le sentiment de pouvoir pratiquer sa culture d'origine sans entraves ni jugement semble aider l'intégration des migrants.
- *Accéder au travail.* Le travail est souvent la raison principale de l'immigration ainsi qu'une source de légitimation. Bien entendu, il ouvre la voie au bien-être matériel de la famille et rend possible le soutien des communautés restées au pays d'origine.
- *Liens au pays d'origine.* Ces liens sont comme un facteur facilitateur ou un « organisateur » du processus d'intégration. En effet, pour développer des liens satisfaisants avec le pays d'origine, il faut « avoir réussi » dans le pays d'accueil. Toutes les familles gardent des contacts avec des personnes restées au pays d'origine. Ce contact permet parfois de subvenir aux besoins de certains groupes dans ces pays.

Cette recherche et plusieurs autres réalisées dans différents pays européens<sup>2</sup> confirment les différences par rapport à ces axes entre les immigrés installés de longue date et les nouveaux arrivants. Les primo-arrivants rencontrent de nombreuses difficultés d'adaptation. Celles-ci sont de natures diverses. Dans le cas des familles réfugiées, certaines ont perdu des membres de leur famille, leurs proches sont sous menace dans le pays d'origine. Un difficile processus de deuil est nécessaire. Dans ce cadre, la communauté d'origine peut être un recours important. Mais cette aide risque également d'enfermer les primo-arrivants dans des cercles peu propices à l'intégration. Par ailleurs, les services d'aide à l'intégration des pays d'installation méconnaissent souvent les apports des réseaux d'entraide ethnique : il n'existe pas souvent de coordination entre ces deux sources d'aides aux nouveaux migrants. Quant à entrer dans des rapports de solidarité avec le pays d'origine, visiter ce pays et les proches restés là-bas, ce sont de lointains vœux pour des primo-arrivants en difficulté d'installation dans le pays d'accueil. Toutefois, nombreux sont ceux qui montrent concrètement leur solidarité avec le pays d'origine, malgré leurs petits moyens.

### **Nouveaux flux migratoires vers l'Europe**

De nombreuses observations<sup>3</sup> montrent que les migrations vers l'Europe occidentale, après avoir connu une accalmie durant les années 70 et 80, ont repris pour atteindre des sommets historiques au milieu de la décennie 2000. Par exemple, la Belgique reçoit annuellement 100 000 personnes. Pour les pays comme la France, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, la moitié de ces personnes immigrées sont originaires d'un autre pays de l'UE. Le reste des entrées sont le fait de ressortissants de pays tiers, bien souvent en voie de développement. Un phénomène récent dans le Benelux est l'arrivée de populations immigrées préalablement installées au Sud du continent. Pendant ce temps, les pays du Sud de l'Europe reçoivent de nouvelles vagues de plus en plus importantes principalement en provenance du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient. Il faut rappeler qu'une partie de ces migrations se font dans des conditions extrêmement précaires montrant le désespoir économique qui pousse les gens à prendre le risque de l'émigration. Quant aux pays de l'Europe centrale, ils reçoivent des migrants principalement originaires d'anciens pays communistes. La diversité de leur population est de plus en plus visible notamment dans les grandes villes. Le phénomène des réseaux communautaires et de la migration à la chaîne renforce la concentration des immigrés. La gestion souvent difficile des flux de demandeurs d'asile s'ajoute à cette nouvelle géographie de l'immigration en Europe. Les nouvelles vagues concernent de plus en plus de familles et de femmes, ainsi que de personnes formées, voire capables d'investir dans de petits commerces.

### **Philosophies de la solidarité et nouveaux migrants**

La plupart des actions publiques ou privées qui visent à améliorer l'intégration du public primo-arrivant semblent relever de représentations courantes dans le monde occidental et s'adressent prioritairement à *assister l'individu* dont on souhaite provoquer l'émancipation et le développement personnels afin d'en accélérer l'insertion dans son nouveau pays. On constate que cette « aide à l'insertion » prend de plus en plus

<sup>2</sup> Par exemple, le travail de Gerstnerová (2011) en République tchèque.

<sup>3</sup> Jaffrelot et al. (2009), les rapports de l'Observatoire des migrations du Centre de l'égalité des chances et de la lutte contre le racisme (Bruxelles), etc.

l'allure de programmes imposés aux primo-arrivants, comme aux Pays-Bas et en Flandre, par exemple. Or, cette manière de percevoir le travail d'intégration n'est pas souvent adaptée au public fraîchement immigré qui est rarement en lien avec les conceptions évoquées. En effet, les primo-arrivants, réfugiés ou non, ont très souvent une autre représentation de la solidarité. Il arrive souvent qu'ils se vivent comme des personnes débrouillardes, capables de franchir les barrières afin d'arriver en Europe et y vivre malgré de faibles moyens. Ces situations leur permettent de développer des capacités d'adaptation. Leur solidarité est généralement tournée vers le pays d'origine, ils le prouvent notamment en envoyant des colis ou de l'argent à ceux qui y sont restés. Ils sont des « *donneurs* ». Dans cette vision élargie, les immigrés qui vivent en Europe deviennent les *médiateurs d'une solidarité qui se mondialise*.

S'agissant de primo-arrivants dont le degré d'intégration est jugé comme problématique par les services et l'opinion publique du pays d'accueil, ce processus pourrait être perçu négativement comme un « détournement de fonds ». Plusieurs témoignages d'intervenants sociaux, recueillis par exemple en Belgique (UNISOL, 2006), montrent que cette situation dérange, car elle dévie l'accueil des migrants de son objectif. Par contre, nombreux immigrés considèrent que c'est leur devoir que de venir chercher des moyens en Occident pour l'injecter dans l'économie familiale, dans leur pays d'origine. Leurs témoignages, recueillis dans le cadre de la même recherche, laissent entendre qu'ils sont convaincus que l'Europe est riche et que la pauvreté de leur pays d'origine n'est pas sans rapport avec l'enrichissement de l'Europe. En d'autres termes, beaucoup, surtout ceux originaires de pays anciennement colonisés, pensent qu'ils récupèrent leur dû et pourraient dès lors se montrer de plus en plus revendicateurs dans l'accès à une série de services ou d'aides divers prévus pour les migrants.

Ces différences de lecture créent une incompréhension entre les migrants et les services sociaux. Ce qui est déstabilisant pour lesdits services. Elles rendent, en contrepartie, de plus en plus attractifs les réseaux de solidarité développés par les communautés immigrées elles-mêmes : *on voudrait que le nouveau migrant ou le demandeur d'asile adhère à la philosophie d'assistance proposée, tandis que celui-ci voudrait voir sa demande de stabilisation de séjour entendue rapidement, vu qu'il fait des efforts importants, tout en continuant à aider son pays d'origine*. Or, de nombreux primo-arrivants sont des personnes insérées dans des projets migratoires impliquant tant des personnes installées en Europe que des proches au pays d'origine. Ces projets servent la survie des collectivités transnationales dans leur ensemble, en Europe et au pays de départ. Ainsi, le réseau ethnique est non seulement le moteur de l'entreprise migratoire, mais lui donne également son sens.

### **Pratiques de solidarité des primo-arrivants avec leur région d'origine**

Les recherches sur les pratiques de solidarité des primo-arrivants avec leurs régions d'origine sont rares en Europe bien qu'elles soient plus courantes en Amérique du Nord (Le Gall, 2009 ; Vatz-Laaroussi, 2009). Selon une récente étude de Statistiques Canada, dans les deux années suivant leur arrivée dans ce pays, les immigrants ont envoyé plus de 92 millions de \$ CAN à leurs proches restés dans leur pays d'origine. Après quatre ans, la somme d'argent envoyée s'élève à 134 millions. De 6 à 24 mois après leur arrivée, 23 % des immigrants envoient des fonds d'une valeur moyenne de 2500 \$ CAN à leurs parents. De 25 à 48 mois après leur arrivée, cette proportion augmente à 29 % et les montants grimpent à 2900 \$ CAN. On estime que chaque migrant envoie en moyenne d'origine une somme équivalant à 1750 \$ US, soit 1250 € par an vers son pays. Le phénomène est ancien : il mérite d'être étudié non seulement pour en mesurer les incidences économiques, mais également pour ses conséquences sociales et psychologiques sur la vie des familles.

Dans le cas de la France, les migrants ont envoyé vers leur pays d'origine 8 milliards d'euros en 2004. Ceci est une estimation, car la moitié de cette somme a transité par des voies informelles. Cela représente une moyenne de 2000 € par an par migrant. Par exemple, les Comoriens de France (env. 250 000 personnes) ont financé 15 % du PNB de leur pays d'origine. L'envoi d'une somme moyenne de 2130 € par Marocain de France (env. un million de personnes) a contribué au PNB de ce pays à hauteur de 5 %. Enfin, les 300 000 Turcs de France ont envoyé en 2004 une somme moyenne de 1711 € par personne, ce qui correspond à seulement 0,20 % du PNB de la République turque. On note que si la hauteur des efforts individuels est comparable, les impacts dans les pays d'origine sont très différents en fonction de la santé économique des pays considérés (Milhaud, 2006).

Les remises de devises ne sont, par ailleurs, pas la seule manière de témoigner de sa solidarité. Il existe d'autres modalités comme des transferts matériels, des transferts de connaissances, de l'aide à l'émigration, ainsi que des formes plus complexes de coopération par le truchement de la vie associative et commerciale. A dire vrai, beaucoup d'immigrants pratiquent le « co-développement », depuis longtemps, sans le nommer ainsi. Cela consiste à opérer des transferts de diverses formes vers et de leur pays d'origine, des relations familiales

transnationales, des missions de bons offices, etc. à des fins de solidarité, de commerce, ... D'après Vatz Laaroussi (2009, 95), « ces réseaux permettent des transferts financiers qui aident la famille restée au pays à vivre et même à participer au développement local ». Pour S. Amoranitis, directeur de l'IRFAM, les immigrés « créent ainsi une citoyenneté transnationale et solidaire, ouvrant au dialogue et à l'échange sur le monde ».

### Contacts avec le pays d'origine et réseaux transnationaux

Cette partie se base les résultats d'une recherche réalisée en 2010, simultanément en Belgique et au Canada (Agsous et Manço, 2011). Elle permet d'identifier des témoins pratiquant des transferts solidaires et d'analyser leurs représentations<sup>4</sup>. La recherche pose diverses questions :

- Quelles sont les conséquences de ces pratiques aussi bien sur les « donneurs » que sur les bénéficiaires, ainsi que sur les espaces d'accueil et d'origine ?
- Comment les familles considèrent-elles ces pratiques d'un côté comme de l'autre ?
- Quelles sont similitudes et les différences entre l'Europe et l'Amérique du Nord ?

Toutes les personnes interviewées ont gardé un contact avec leurs familles et amis restés au pays d'origine. Elles ont toutes souligné la nature affective de cette relation. Pour la majorité d'entre elles, ces relations sont indispensables pour les encouragements qu'elles leur procurent. Toutes ont parlé de leur rôle d'informateur et de conseiller pour les compatriotes qui comptent s'installer en Belgique ou au Canada, un rôle d'accompagnateur dans les démarches d'immigration, dans l'hébergement ou l'initiation à la culture du pays d'accueil. Grâce aux nouveaux outils de communication les contacts sont devenus fréquents pour ceux qui ont les moyens de les procurer à leurs familles. Les amis qui voyagent transportent des messages, des photos, de l'argent et des cadeaux. C'est à travers les contacts avec la diaspora que l'on apprend qu'un tel va se rendre en RDC, au Maroc ou en Argentine : « On lui demande alors s'il peut nous rendre un petit service en apportant ceci ou cela dans notre famille ».

- *Nature et modes des transferts.* Les transferts se font essentiellement dans le sens Nord-Sud, ils sont financiers et visent le soutien à la famille. Les similitudes sont très importantes entre l'échantillon canadien et l'échantillon belge<sup>5</sup>. Pratiquement tous les témoins rencontrés, tant les hommes que les femmes, font des transferts. Il s'agit essentiellement des transferts d'argent. Les témoins envoient également des produits de consommation, des cosmétiques, des médicaments, des produits sanitaires, des équipements médicaux, des appareils électroniques, des vêtements, etc. Les destinataires sont dans la plupart des cas les parents, la famille proche, autant du côté de l'épouse que du côté du mari pour les personnes vivant en couple : « Un mois, on envoie l'argent dans ma famille, et l'autre mois, dans la famille de mon mari. S'il y a des problèmes dans ma famille, on saute un mois dans sa famille. » Les sommes varient entre quelques dizaines et quelques centaines de dollars ou d'euros, chaque mois. D'autres préfèrent envoyer des sommes plus importantes deux ou trois fois par an. Pour les réfugiés, les travailleurs non occupés, c'est quand ils peuvent. Parfois, ils frôlent les limites de leurs disponibilités, jonglant avec des revenus souvent modestes et des besoins importants. La priorité est donnée au financement des soins de santé, puis aux études et enfin aux autres besoins quotidiens. Tous ces dons sont faits à titre personnel. Les exceptions sont rares : une collecte auprès de la diaspora sénégalaise au Québec, pour la réfection d'une école, par exemple. Les témoins de Belgique font référence à quelques tentatives de développement de projets économiques au pays d'origine (ouverture d'un salon de coiffure en RDC ou projet d'agrotourisme au Niger), sans suite ou sans succès. Chacun a un projet similaire en tête, mais très peu le réalisent. Toutes les personnes interrogées ont utilisé à un moment ou à un autre un canal formel d'envoi de fonds, soit les entreprises privées de transferts comme *Western Union* ou des banques, soit les postes publiques. On constate que pour certaines destinations, il n'existe pas de véritable concurrence, toutes les institutions utilisant le même canal. Aussi, les frais de transactions et les difficultés d'encaissement pour les destinataires sont importants et encouragent à procéder par des méthodes informelles. Il s'agit en général de remise de main à main par quelqu'un qui se rend au pays. Dans certains cas, les diasporas s'organisent pour « formaliser » leur méthode : un cas signalé au sein de la communauté sénégalaise du Québec procède via une institution financière new-yorkaise. Certaines des personnes interrogées au Canada mettent aussi à contribution les liens tissés dans les pays de transit pour aider d'autres compatriotes. Ces pays sont souvent situés en Europe. Ainsi la solidarité prend une forme transnationale.
- *Motivations.* Il existe autant de raisons pour garder des contacts avec sa famille ou ses amis laissés derrière qu'il y a d'immigrants. Des différents entretiens, il est ressorti que tous les témoins viennent de cultures « collectivistes » où la première valeur est la famille dont on prend soin de manière « inconditionnelle ». Les témoins gardent cet esprit de solidarité d'autant plus qu'ils s'insèrent dans des sociétés qualifiées d'« individualistes ». La solidarité et l'altruisme sont les premières motivations des migrants rencontrés. Ils se savent investis d'un rôle, maintenant qu'ils habitent un pays « riche ». Si l'aide est consentie librement, le refus d'aider serait compris comme un acte d'abandon qui les couvrirait de honte au sein de leur communauté<sup>6</sup>. Certaines de ces personnes ont des parents du premier degré au pays, ils peuvent difficilement refuser l'entraide, d'autant plus que plusieurs ont été aidés par ces mêmes personnes pour émigrer. L'entraide est perçue comme un tribut à la communauté d'origine offrant une certaine légitimité à l'immigration. Pour certains, le fait de donner de l'argent aux proches est une source de prestige et de fierté.

<sup>4</sup> L'étude a porté sur le cas de 86 familles installées pour moitié en Belgique et pour moitié au Canada depuis 8 ans en moyenne. Elles sont issues de l'Afrique et de l'Amérique latine.

<sup>5</sup> Les plus importantes différences observées entre le Canada et la Belgique touchent deux dimensions fondamentales : l'espace avec la question géographique, l'éloignement, la difficulté des relations directes avec le pays d'origine pour ceux situés au Canada et le temps avec la question de l'histoire coloniale, entre la Belgique et l'Afrique centrale. Ces deux dimensions motivent et colorent de façon diverse l'implication communautaire dans des actions de solidarité, le choix des partenaires, les discours, etc.

<sup>6</sup> Presque tous évoquent d'une façon ou d'une autre un sentiment de culpabilité : « vivre dans un pays, où le gouvernement prend soin de nous quand parfois les nôtres trouvent difficilement de quoi se nourrir ... », « Nous sommes complices de leur pauvreté ! », « Certains vont dire que je deviens avare. », « Ça les rassure de savoir qu'on ne les a pas oubliés », ...

- *Facteurs de solidarité.* Le nombre d'années de présence dans le pays d'accueil semble ne pas influencer la fréquence des transferts. La taille des ménages ne semble pas non plus influencer le nombre des transferts et les montants envoyés. En revanche, les personnes diplômées semblent aider proportionnellement moins souvent le pays d'origine, mais les sommes sont-elles peut-être plus importantes ? Les immigrants ayant des niveaux de scolarité plus élevés proviennent sans doute de familles qui sont plus à l'aise financièrement et qui n'ont donc pas besoin d'autant de soutien financier de l'étranger (Houle et Schellenberg, 2008 ; Tremblay, 2006). En revanche, on constate que plus les contacts avec la famille d'origine sont réguliers, plus il y a de transferts d'argent vers le Sud. Ces envois sont également plus réguliers si les parents et la fratrie sont restés au pays. La présence d'enfants et de conjoint au pays influence également la fréquence et le volume des envois, ainsi que d'autres types de contacts avec le pays d'origine. On peut aussi établir une corrélation entre la durée de résidence et l'intention de rentrer au pays, d'une part, et l'importance et fréquence des transferts financiers, d'autre part : « ... la trajectoire migratoire, traduite par exemple par la durée de résidence dans le pays d'accueil et les intentions de rentrer dans le pays d'origine, intervient étroitement sur la fréquence et l'importance des envois » (Dustmann, 1997). Il n'a pas été constaté de grandes différences dans ces comportements, selon la nationalité ou la confession. Certes, selon les témoins, la religion comporte des valeurs d'entraide, « mais c'est plus par tradition/culture familiale que l'on aide ». Probablement le facteur le plus important qui favorise les transferts est la stabilité économique du pays d'accueil qui offre un travail à l'immigré dans un cadre juridiquement reconnu : selon l'analyse de Sami Naïr, « [...] une fois ces immigrants légalement installés, ils peuvent jouer un rôle non négligeable dans le développement de leur pays d'origine [...] Ils peuvent devenir un vecteur du développement par le co-développement ». On constate enfin que les structures d'aide à l'insertion des nouveaux immigrants n'ont pas une vision claire de l'ampleur et de la fonction de la solidarité avec le pays d'origine. Elles n'intègrent pas cette dimension dans leurs actions.

### **Discussion des observations : les transferts sont-ils durables ?**

Mieux connaître ces transferts de fonds ou de matériels ou encore de compétences, en apprécier les contenus et modalités peut permettre de les amplifier en réduisant les coûts liés à ces transferts, en sécurisant les voies de communication, en limitant les modalités informelles, etc. Ainsi, les pays d'origine et de destination devraient travailler ensemble pour faciliter et clarifier les démarches administratives et bancaires dans le respect de la nature privée de ces fonds. Il s'agit de passer d'une aide à la consommation immédiate, à une activité durable et génératrice de richesses dont les bénéficiaires peuvent être partagés<sup>7</sup>. Il n'est donc pas interdit d'imaginer des liens entre la solidarité transnationale des familles et les pratiques de co-développement.

De fait, l'élan de solidarité qu'évoquent les migrants est tôt ou tard appelé à s'effriter, car il est non seulement insoutenable à long terme pour les familles immigrées, mais aussi potentiellement destructeur pour les familles restées au pays d'origine. Certains témoins parlent de ce cercle vicieux avec désarroi : « *On finance des études pour que les cousins viennent près de nous et fassent venir à leur tour leurs cousins, et ainsi de suite ...* ». Le transfert en tant que tel n'est pas co-développement, mais peut le devenir ! Aussi, nombreux sont les migrants qui cherchent des réponses collectives, mutuellement positives et durables.

L'étude d'Agous et Manço (2011) confirme le volontarisme des migrants récents à contribuer au bien-être de leur pays d'origine quelles que soient les conditions objectives dans lesquelles ils se trouvent en immigration. On remarque également que cette solidarité ne s'exprime pas uniquement par des envois de fonds. Selon Orozco (2004), on peut décliner en cinq déterminants les clés de l'engagement transnational des immigrants qui produisent des apports consistants tant pour l'économie des pays d'origine que celle des pays d'accueil : « - Transferts ; - Telecommunications ; - Tourism ; - Trade ; - Transport ».

Dans cet ensemble, la modalité « transferts de fonds » reste un comportement phare. Il est le plus étudié (Muteta, 2005). Toutefois, les besoins de liens entre les migrants et leurs groupes de référence restés au pays ou éparpillés dans une vaste diaspora font également naître des modalités de télécommunications qui sont autant de marchés de services technologiques. Les migrants sont aussi parmi les visiteurs assidus de leur pays d'origine. Ils promotionnent leur pays auprès de leurs proches des régions d'accueil. Cela suscite une économie touristique, même si la chose n'a pas la même importance d'une émigration à l'autre (Sarlet et coll., 2008). Le commerce entre les pays d'origine et d'accueil est amplifié par la présence des migrants qui peuvent importer dans un sens comme dans l'autre, notamment à travers leur inscription dans le commerce de détail, de seconde main, etc. (De Tapia et coll., 2006). Enfin, l'ensemble de cette circulation renforce le secteur des transports. Il convient d'ajouter à cette liste des activités économiques liées à l'usage des langues (cours, stages, services de traduction, diffusion d'ouvrages), aux cultes (circulations de religieux et de moyens financiers, ventes d'objets, rituels d'enterrement, etc.) et aux arts (performances, expositions, ventes de productions artistiques ou artisanales, etc.) qui sont également des secteurs économiques qui lient pays d'origine et pays d'accueil par le truchement des activités des migrants. Aussi, il faut comprendre la contribution des migrants aux sociétés d'origine et d'accueil non seulement comme un facteur de développement économique, mais aussi comme des apports sur les plans sociaux, culturels et politiques.

<sup>7</sup> Exemple d'un projet concrétisé en Belgique, par l'association Santé Nord-Sud : en partenariat avec une clinique privée mutualiste à Kinshasa, cette association a mis au point un mode de transfert de fonds avec pour objectif de « financer les soins des proches à Kinshasa ». Ainsi, le participant a la garantie que pour une somme forfaitaire annuelle ou mensuelle, ses proches seront soignés et qu'il contribuera à faire progresser une infrastructure locale de santé.

Toutefois, certains observateurs rejoignent Gatugu et coll. (2001) pour dénoncer le risque de dépendance et d'assistanat que fait courir ce système de transferts à l'ensemble de la population des pays d'origine.

Les dons et le financement de besoins collectifs comme des cérémonies (mariages, fêtes diverses et funérailles) pourraient être considérés comme déraisonnables vus d'Europe. Mais ils visent également un objectif social non négligeable qui est de maintenir le tissu social local, sans quoi aucun développement n'est permis. Financer des cérémonies, de la consommation immédiate sert en effet à maintenir en place les liens de confiance et une identité. Cette solidarité s'adresse à la polarité « reproduction et renforcement du système » d'un continuum dont l'autre polarité est occupée par des visées comme « la production et le changement socioculturel ». Cela pourrait correspondre à créer des entreprises, des initiatives de participation des citoyens, etc. Il n'est pas possible d'avancer vers une de ces visées en reniant les autres. L'approche doit être globale, équilibrée et se baser sur les principes de respect des cultures locales pour permettre une évolution du système dans son ensemble, sous le contrôle des locaux. Dans le cas inverse, on se trouverait dans une situation de transfert de mode vie du Nord au Sud. On ne peut pas, en effet, faire l'économie de la question : quel développement ?

### **Des cycles migratoires et de solidarité ?**

Les cycles migratoires se succédant les uns aux autres, assiste-t-on probablement à une transformation du « mythe du retour » de l'immigré dans son pays d'origine, en un « mythe du projet » de l'immigré dans son pays de naissance. Si, dorénavant, peu de migrants font le vœu d'un retour, très nombreux sont ceux qui songent à développer des projets dans leur pays d'origine, en particulier, en partenariat avec des institutions du pays d'accueil.

Ce mythe comme le précédent joue un rôle structurant dans la vie de la famille immigrée de récente date, il donne un sens à l'entreprise migratoire et représente l'aboutissement potentiel d'une recherche de valorisation. Orienter un projet de développement ou des moyens vers le pays d'origine, c'est à la fois une possibilité de reconnaissance au Sud et une manière de se doter d'un rôle social au Nord. Notons que le mythe du projet représente mieux que le mythe du retour la position idéale pour le migrant qui aspire à une double reconnaissance, une double présence, une double citoyenneté : le migrant devient le transmetteur, l'intermédiaire, le médiateur par excellence entre ces deux mondes.

On pense à une vingtaine de projets qui ont fait l'objet d'une publication d'EUNOMAD en 2010<sup>8</sup>. Au sein de ces actions, les migrants, dont des primo-arrivants,

- informent, sensibilisent et conscientisent d'autres migrants sur leurs besoins et ressources ;
- renforcent les capacités d'autres acteurs et créent des liens ;
- les encadrent dans la mise en œuvre de réalisations ;
- font savoir leur savoir-faire, ...
- « sécurisent » des partenaires, notamment les institutions du pays d'accueil.

Les observations montrent également que l'évolution des initiatives de co-développement peut être représentée sous la forme d'un *cycle* (Manço, 2010). Les cas analysés indiquent que le cycle du co-développement pourrait compter jusqu'à huit pas. De nombreuses associations dont les pratiques ont été analysées sont initialement l'œuvre de leaders primo-arrivants qui réagissent aux difficultés d'installation de leur communauté dans le pays d'accueil. Cette *première étape* vise à conscientiser et à mobiliser des groupes de migrants et de non migrants. Elle aboutit à la création d'associations ou à leur formalisation. Les actions de lutte, d'interpellation et de sensibilisation à propos des droits des migrants (au logement, à l'emploi, etc.) sont les moyens d'action principaux. Ces groupements ou associations situés au Nord sont précaires et connaissent des difficultés de subsistance, mais représentent sans doute *l'espace de passage d'une solidarité immédiate de personne à personne à des initiatives collectives plus durables*.

### **Recommandations**

Les gouvernements des pays d'accueil devraient accorder davantage de soutien aux associations (de migrants) dans le but d'identifier et d'encadrer mieux ces élans de solidarité afin que ces actions bénéficient réellement au développement des pays d'origine, que ces aides ne déstabilisent pas les régions ciblées, ni les familles immigrées. Il s'agit entre autres :

- d'étudier les aspects transversaux des remises de devises,

---

<sup>8</sup> www.eunomad.eu.

- de connaître les structures de dépense des familles du Sud et des familles migrantes au Nord,
- de mieux comprendre le sens même de ces structures économiques,
- d'analyser les investissements dans leur diversité en termes d'impacts sur les deux sociétés de référence.

On préconise que les pratiques de recherche et d'action soient adaptées aux problématiques. Les stratégies scientifiques doivent ainsi être les plus participatives possible pour mieux comprendre en quoi les divers actes de solidarité sont nécessaires, utiles et complémentaires les uns aux autres.

- Il s'agit sans doute d'approcher le migrant dans toute sa dimension humaine et psychologique.
- Ce dernier nécessite un accompagnement adéquat alliant, entre autres, la sensibilisation, la formation, l'orientation, et surtout la médiation interculturelle afin d'équilibrer les pôles « reproduction » et « production » de son engagement et de le déculpabiliser par rapport au processus de soutien.
- Aussi, il devient nécessaire de sensibiliser, d'informer et de former différents intervenants sociaux et autres acteurs politiques quant à ces questions transnationales mues par les migrants qui peuvent jouer un rôle de « médiateurs de solidarité ».
- De manière opératoire, toutes ces constatations nous montrent combien il est urgent de concevoir des groupes de parole entre professionnels de l'insertion et du développement, d'une part et les primo-arrivants, d'autre part.

### Références bibliographiques

- De Tapia S. et Müller L. (éds) (2005), *Un dynamisme venu d'ailleurs : la création d'entreprises par les immigrés*, Paris : L'Harmattan.
- Dustmann C. (1997), « Return Migration, Savings and Uncertainty », *Journal of Development Economics*, n° 52, p. 295-316.
- Gatugu J., Manço A., Amoranitis S. (2001), *Valorisation et transfert des compétences : l'intégration des migrants au service du co-développement. Le cas des Africains de Wallonie*, Paris : L'Harmattan.
- Gerstnerová A. (2011), *Recognized Refugees and Persons under Subsidiary Protection in the Czech Labour Market*, Prague : UNHCR.
- Houle R. et Schellenberg G. (2008), « Les habitudes de transfert », accès : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2008312-fra.pdf>.
- Jaffrelot C., Lequesne C. (dir.) (2009), *L'enjeu mondial : les migrations*, Paris : Presse de la fondation nationale des sciences politiques.
- Le Gall J. (2009), « Le lien familial et la solidarité à l'épreuve de la migration : le cas de musulmanes libanaises à Montréal », *Les Politiques sociales*, n° 3-4, p. 27 et suivantes.
- Manço A., Petit S. et Born M. (2008), « 'Devenir immigré' : rôles des structures sociosanitaires dans la trajectoire d'exil des familles réfugiées : le cas de la Belgique francophone », M. Vatz-Laaroussi et al., *Familles migrantes au gré des ruptures : tisser la transmission*, Lyon : L'interdisciplinaire, p. 257-277.
- Manço A. (2010), « Identifier et analyser les pratiques de migration et développement en Europe : méthodologie et résultats globaux », Amoranitis S. et al (éds), *Migration et développement en Europe. Politiques, pratiques et acteurs*, Bruxelles, Paris : EUNOMAD, p. 21-37.
- Milhaud C. (2006), « Rapport au gouvernement sur l'intégration économique des migrants », Paris : Union nationale des caisses d'épargne, accès : [http://www.senat.fr/rap/r06-417/r06-417\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r06-417/r06-417_mono.html).
- Muteta N. (2005), *Transferts financiers des migrants congolais : de la Belgique vers la République Démocratique du Congo*, Bruxelles : VALEPRO, OCIV / Migration et Développement.
- Orozco M. (2004), *Remittances to Latin America and the Caribbean : Issues and perspectives on development*, Washington : Report Commissioned by the Organization of American States.
- Sarlet M. et Manço A. (éds) (2008), *Tourismes et diversités : facteurs de développement ?*, Paris : L'Harmattan.
- Tremblay L. (2006), « Migration et développement », accès : <http://www.ceetum.umontreal.ca/pdf/Lisanne.pdf>.
- UNISOL (2006), *Recomposer sa vie ailleurs. Recherche-action auprès des familles primo-arrivantes*, Paris : L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles ».
- Vatz Laaroussi M. (2009), *Mobilités, réseaux et résilience, le cas des familles immigrantes et réfugiées du Québec*, Québec : Presses de l'Université du Québec.